

MAUD B.

**Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP)
Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Le SPIP est un service appartenant à l'administration pénitentiaire, rattachée au ministère de la Justice. Le SPIP de Pau est composé de deux équipes, une dite du milieu ouvert et une autre dite du milieu fermé. Celle du milieu ouvert s'occupe des personnes majeures placées sous main de justice mais non incarcérées ; celle du milieu fermé s'occupe des personnes majeures détenues, prévenues (c'est à dire en attente de jugement) ou condamnées à la maison d'arrêt de Pau. J'ai appartenu à l'équipe du milieu ouvert de septembre 2007 à septembre 2015, depuis je suis en milieu fermé.

Mes missions au SPIP sont celles de tous les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. Nous participons à l'exécution, à l'individualisation et à l'aménagement des peines prononcées par l'autorité judiciaire. Nous contrôlons et faisons respecter les obligations imposées aux personnes placées sous main de justice, tout en favorisant la mise en place d'actions d'insertion ou réinsertion afin de prévenir la récidive.

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

Durant le Master, j'ai réalisé un stage en SPIP et l'année d'après je réussissais le concours. J'ai passé deux ans à l'ENAP (École nationale d'administration pénitentiaire) puis un an au centre de détention de Villenauxe la Grande avant d'arriver au SPIP de Pau.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

J'ai réalisé le Master Exécution des peines et des droits de L'Homme. Ce Master, composé de 15 étudiants et 15 professionnels de l'administration pénitentiaire m'a permis d'apprendre le droit de l'application des peines, le droit européen, d'obtenir des connaissances en psychologie et psychiatrie et de découvrir le métier de CPIP, métier vers lequel j'ai été attirée.

A obtenu un DESS DROITS DE L'EXECUTION DES PEINES ET DROITS DE L'HOMME au terme de l'année 2002_2003
Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr